

Suite aux observations réalisées dans les vergers de référence par le réseau régional de surveillance de l'olivier*, un Bulletin de Santé du Végétal - Région Corse est publié par la Chambre Régionale d'Agriculture. Ce BSV rend état de la présence des maladies et ravageurs de l'olivier et de leur impact sur la culture.



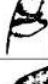


En fonction de ces constats, un bulletin de préconisations vient en complément afin de diffuser les bonnes pratiques quant à l'utilisation de produits phytosanitaires : matières actives homologuées, doses d'utilisation, périodes optimales d'application, etc.

Aide aux traitements d'après les données de Météo-France Corse

Le tableau ci-dessous aide à la planification des traitements phytosanitaires en fonction des conditions météorologiques prévues sur la commune la plus proche de la parcelle traitée.

Les paramètres pris en compte sont : le vent (au seuil 19 km/h selon l'arrêté du 12/09/06 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural), l'humidité (comprise entre 50 et 80 %), la température* (comprise entre 8 et 35 °C) et les précipitations (peu ou pas de précipitations).

*Pendant l'été il est vivement recommandé de traiter tôt le matin pour finir vers 8-9h et le soir après 19h car **à partir de 25°C il y a une perte de bouillie par volatilisation (vapeur)**.

Vitesse approximative du vent au niveau de la rampe	Echelle Beaufort (à 10m de haut)	Description		Signes visibles	Pulvérisation
Moins de 2km/h	Force 0	Calme		Fumée montant à la verticale	Traitement possible (attention au traitement par temps chaud)
2 à 3.5 km/h	Force 1	Très légère brise		Fumée s'inclinant selon la direction de l'air	Traitement possible
3.5 à 6.5 km/h	Force 2	Légère brise		Bruissement des feuilles. Sensation de souffle sur le visage	Traitement possible
6.5 à 10 km/h	Force 3	Brise		Feuilles et pétioles constamment en mouvement	Conditions limites (éviter de pulvériser des herbicides en présence de cultures sensibles)
10 à 15 km/h	Force 4	Vent modéré		Petites branches en mouvement. Envol de papiers et de poussières	Traitement déconseillé

	Jeudi 28 juin	Vendredi 29 juin	Samedi 30 juin
BASTIA	Vent à 5 Km/h et T°C > 25°C le matin à partir de 11h et le soir jusqu'à 20h		Vent à 10 Km/h et T°C > 25°C le matin à partir de 11h et le soir jusqu'à 20h avec vent à 20 Km/h
CALVI	Vent à 5 Km/h le matin mais T°C ≥ 25°C à partir de 8h ainsi que le soir après 19h		Vent à 5 Km/h le matin mais T°C ≥ 25°C à partir de 8h ainsi que le soir après 19h avec un vent à 10 Km/h
CORTE	Vent à 5 Km/h et T°C < 25°C à 8h puis > 25°C à partir de 11h ainsi que le soir jusqu'à 20h		Vent à 5 Km/h et T°C à 23°C à 8h puis > 25°C à partir de 11h ainsi que le soir jusqu'à 20h
OLETTA	Vent à 5 Km/h et T°C < 25°C le matin jusqu'à 8h. T°C > 25°C le soir jusqu'à 20h	Vent à 5 Km/h et T°C < 25°C le matin jusqu'à 8h. T°C > 25°C le soir jusqu'à 20h	Vent à 10 Km/h et T°C = 25°C le matin à partir de 8h. Vent à 10 Km/h et T°C > 25°C le soir jusqu'à 20h
PIETRALBA			Vent à 5 Km/h et T°C < 25°C le matin jusqu'à 8h. Vent à 10 Km/h et T°C > 25°C le soir jusqu'à 20h
SAN GIULIANO		Vent à 10 Km/h et T°C < 25°C le matin jusqu'à 8h. T°C > 25°C le soir jusqu'à 20h	

MOUCHE DE L'OLIVE – *BACROCERA OLEAE*



D'après le Bulletin de Santé de l'Olivier n°2, les premières mouches de l'olive sont capturées dans les pièges alimentaires placés dans les vergers de référence situés à basse altitude : **littoral et zone < 150 mètres**. Si votre verger présente les mêmes caractéristiques et que l'olive commence à y être attractive (fruit \geq 8/10 mm de diamètre) vous pouvez envisager un traitement préventif.

LA METHODE DE LUTTE PREVENTIVE

PRODUITS AUTORISES SUR OLIVIER CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE

Matières actives	Spécialités commerciales	Dose d'emploi	Toxicologie
Deltaméthrine Limité à 3 applications max./campagne	DECIS PROTECH	0,083 L/Hi	Phrase de Prudence : SPE8 Dangereux pour les abeilles, Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en période de production d'exsudats, Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs ne pas appliquer durant la floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles Phrase de Risque : 50/53 très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : N Dangereux pour l'environnement
	SPLIT PROTECH*		
	PEARL PROTECH		
Lambda-cyhalothrine Limité à 2 applications max./campagne	KARATE XPRESS Spécialité identique à POOL et NINJA	0,025 Kg/Hi	Phrases de Risque : R36/38 Irritant pour les yeux et la peau R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques Risque de Toxicologie : Xn Nocif & N Dangereux pour l'environnement pour Karaté Xpress Commentaires associés à la spécialité : Ne pas traiter en présence d'abeilles. Ne pas traiter à moins de 10 m d'un point d'eau temporaire ou permanent
	REALCHEMIE LAMBDA-CYHALOTHRIN 100 CS Spécialité identique à HALLMARK AVEC ZEON, AGROTECH-LAMBDA-CYHALOTHRINE 100 CS	0,013 L/Hi	Phrases de Risque : R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : Xn Nocif & N Dangereux pour l'environnement
Kaolin Limité à 6 applications max./campagne	SOKALCIARBO WP**	60 T/Ha	Phrase de Prudence : SPE8 Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs ne pas appliquer durant la floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles Phrase de Risque : SCCL sans classement
Spinosad Limité à 4 applications max./campagne	SYNEİS APPAT	1,2 L/Ha	Phrase de Prudence : SPE8 Dangereux pour les abeilles, Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en période de production d'exsudats, Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs ne pas appliquer durant la floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles SPE3 Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau Phrase de Risque : SCCL sans classement

Source=MAP/e-phy 20/06/2012

Toujours préférer le produit le moins nocif pour l'environnement.

Lambda-cyhalothrine et **Deltaméthrine** sont à utiliser de préférence sur le premier vol de la mouche. La dose d'emploi est donnée pour 100 litres de bouillie sur une base de 1000 litres de bouillie/Ha. Adapter le volume de bouillie en fonction du volume de la frondaison des arbres : sur jeune plantation 600 à 800 litres de bouillie peuvent suffire. La bonne dose de bouillie est à donc adapter à votre verger et correspond à la dose d'une pulvérisation fine en s'arrêtant au point de ruissellement (lorsque des gouttelettes commencent à perler des feuilles de l'arbre).

*Commentaires associés à la spécialité "SPLIT PROTECH" : Mention abeilles accordée pour les usages avec moins de 7,5 g de SA à l'hectare. Apposer "Ne pas traiter en présence d'abeilles" sur l'étiquette.

Impact sur les auxiliaires : les produits à base de Lambda cyhalothrine sont classés peu ou pas toxiques sur coccinelles, moyennement toxiques sur chrysopes et hyménoptères et toxiques sur punaises.

Spinosad : Pulvériser localement sur la frondaison à grosses gouttes (5 à 6 mm de diamètre) la bouillie dosée à 1.2 l dans 30 litres/Ha, ce qui correspond à environ 0,2 l de bouillie/arbre.

Les préconisations d'emploi du fabricant doivent être respectées et les traitements effectués pendant les heures fraîches de la journée (très tôt le matin ou tard le soir). Renouveler le traitement si les précipitations > 25 mm dans les 6 heures qui suivent le traitement.

****Le Kaolin** est de l'argile kaolinite calcinée.

Les argiles sont des répulsifs ou des "anti-pontes" : ils ne détruisent pas les populations directement comme les insecticides : la première application (avant les premières pontes) et le renouvellement des traitements doivent être bien positionnés. Il s'agit donc bien de **TRAITEMENTS PREVENTIFS**.

Conseils d'utilisation du fabricant : en 1 application à la dose de 50 kg/ha (60 kg/ha pour arbres hauts) puis 5 applications à la dose de 30 kg/ha avec un intervalle entre les applications de 10 à 15 jours pour la première application et de 20 à 30 jours pour les suivantes. Première application juste avant l'apparition du ravageur ou à la première mouche capturée. Sans délai avant récolte.



La dose homologuée d'argile correspond en fait à **210 Kg/Ha et par an** : 50 à 60 Kg + (5 x 30 Kg) = 200 à 210 Kg

Recommandation d'utilisation de l'argile :

Le pré-mélange est important : faire ce pré-mélange dans des seaux en versant d'abord l'eau puis l'argile progressivement pour obtenir une pâte tout en mélangeant à la main ou avec un bout de bois. Laisser l'argile s'hydrater toute la nuit. Le lendemain, bien mélanger dans les seaux car l'argile s'est déposée dans le fond. Ensuite, remplir la cuve du pulvérisateur à moitié avec l'eau, mettre en route l'agitateur puis verser progressivement les seaux avec la pâte d'argile dans la cuve. Laisser en marche l'agitateur pendant l'application. Cette opération prend du temps. Il est conseillé de traiter le matin sans vent.

Pour ceux qui traitent à la lance, prévoir une lance télescopique pour faire une pulvérisation la plus homogène possible. Il est préférable de faire l'application classiquement avec votre pulvérisateur (il n'est pas nécessaire de changer vos buses), la pulvérisation semble plus homogène qu'avec une lance.

Préférer appliquer la première dose (50 Kg/Ha) en 2 passages consécutifs dosés à 25 Kg/Ha ou à 2-3 jours d'intervalle : en effet, c'est le nombre de couches successives qui semble être plus efficace par rapport à la quantité déposée sur l'arbre lors d'un seul passage. Attention également au grossissement du diamètre du fruit qui est important lors des phases 1 et 2 (division cellulaire intense), surtout en verger irrigué et sur variétés à gros calibre.

Le volume de bouillie à utiliser avec l'argile est identique que pour les autres formulations, soit 1000 litres de bouillie par hectare pour un verger adulte. Toutefois, dans le cas particulier de l'argile, il vaut mieux ne pas être en limite de ruissellement, sur des arbres peu volumineux préférer plutôt utiliser 700 à 800 litres/Ha mais en gardant la dose Ha de produit : on concentre un peu le produit dans la bouillie et on pulvérise à très fines gouttes (à bas débit de liquide avec un débit d'air élevé). Ceci permet d'éviter de perdre de l'argile lors du ruissellement.



S'il n'y a pas de traces de piqûre sur les olives : pas de traitement curatif à base de diméthoate. En effet, c'est un larvicide et son action, vues les circonstances, serait inefficace.



Piqûre de ponte

En bio, plusieurs stratégies sont possibles :

⇒ **Application d'argile kaolinite calcinée**

Objectif : créer une barrière physique. La réussite repose beaucoup sur les premières applications : elles doivent être faites à temps, dès que l'olive est attractive (diam 8mm)

Pulvérisée sur tous les arbres, en un fin brouillard, Sans ruissellement. Volume de bouillie de l'ordre de 500 à 800 L par hectare.

Premier passage : en croisé, à 25kg/ha à chaque passage pour avoir une bonne couverture (2 jours entre chaque application). Passages suivants : 30 kg/ha. Renouveau toutes les trois semaines, sauf si pluie supérieure à 20 mm.

Vous pouvez aussi réaliser des passages plus fréquents (tous les 15 jours), à des doses plus réduite (20kg/ha).

⇒ **Application de syneïs appât** (insecticide adulticide (spinosad) couplé à un attractif alimentaire)

Objectif : tuer des mouches adultes. Attention, ce produit n'est pas sélectif mouche, il est nocif pour tous les hyménoptères.

Pulvérisation localisée sur une partie de l'arbre, et même sur une partie du verger selon les stratégies (possibilité, pour de petits vergers, entourés de vergers traités chimiquement de traiter uniquement les arbres de bordure).

Application jusqu'au point de ruissellement, avec de grosses gouttes.

Dosage : 1,2 litre de Syneïs appât pour 30 à 40 litres d'eau par hectare.

L'efficacité de cette méthode de protection dépend beaucoup de la pression des mouches (très difficile lorsque la pression est très forte), et de l'entourage du verger (effet attractif du produit).

⇒ **Ou combinaison des deux méthodes**

1) **Application de syneïs appât** en début de saison pour éliminer les premières générations de mouches, puis protection mécanique avec l'argile kaolinite, en se gardant la possibilité de refaire des traitements au syneïs si fin juillet et octobre (maxi 4 traitements par an).

2) **Couverture avec de l'argile** en début de saison et application de syneïs en septembre, selon les pressions.

⇒ **Toutes ces méthodes sont à raisonner en fonction de votre verger, de sa configuration, de son entourage (voisins qui traitent chimiquement), de vos objectifs de résultats, et des pressions de mouche !**

A FAIRE EN CE MOMENT :

Mettre en places vos pièges : capital pour positionner les traitements et les relever fréquemment

Effectuer les premières applications d'argile pour les vergers dont les olives ont atteint le diamètre les rendant attractives.

Pour les stratégies syneïs appât puis argile kaolinite calcinée, faire le traitement au syneïs cette semaine et prévoir l'application d'argile dans une dizaine de jours, lorsque les olives ont atteint le diamètre les rendant attractives.

Plus d'infos


Demandez le guide technique « productions oléicoles en agriculture biologique » édité par l'AFIDOL

Et contactez la technicienne Civam Bio : Fabienne Emile 06 17 96 54 69 - bio.fabienne.emile@gmail.com

TEIGNE DE L'OLIVIER – PRAYS OLEAE

Vergers situés dans la zone < 150 m d'altitude : en cas de forte infestation du papillon constatée dans votre verger, effectuer dès que possible un traitement insecticide.

PRODUITS PHYTOSANITAIRES HOMOLOGUES CONTRE LA TEIGNE DE L'OLIVIER

Matière active	Spécialités	Dose d'emploi	Toxicologie
Lambda cyhalothrine	KARATE AVEC TECHNOLOGIE ZEON Spécialité identique à KARATE ZEON KARAÏBE PRO, et SCIMITAR Spécialité similaire à HALLMARK AVEC ZEON, AGROTECH-LAMBDA-CYHALOTHRINE 100 CS, ZELAMBDA, CAZEON, et REALCHEMIE LAMBDA-CYHALOTHRINE 100 CS	0,015 L/HA	Phrases de Risque : R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : Xn Nocif Ainsi que N Dangereux pour l'environnement pour les spécialités : KARATE AVEC TECHNOLOGIE ZEON, ZELAMBDA, CAZEON, REALCHEMIE LAMBDA-CYHALOTHRINE 100 CS, KARAÏBE PRO, SCIMITAR et KARATÉ ZÉON 
	KARATE XPRESS Spécialité identique à NINJA et POOL	0,030 L/HA	

Source=MAP/e-phy 20/06/2012 

Toujours préférer le produit le moins nocif pour l'environnement.

Commentaires associé à la spécialité Karate XPRESS : Ne pas traiter à moins de 10 m d'un point d'eau temporaire ou permanent.

Impact sur les auxiliaires : les produits à base de Lambda cyhalothrine sont classés peu ou pas toxiques sur coccinelles, moyennement toxiques sur chrysopes et hyménoptères et toxiques sur punaises.

Culture en AB : sur cette génération de la teigne de l'olivier l'utilisation d'un *Bacillus thuringiensis* (Bt) n'est pas efficace car il est réservé à la floraison, sur le stade chenille. Si vous avez ce papillon dans votre verger il n'existe pas de méthode de lutte mais vous pouvez envisager un traitement à base de *Bt* au printemps prochain.